

## LIGUE BRAILLE – PHASE 3 & 4 DU DÉCONFINEMENT.

***À partir du 22 juin, la Ligue Braille accueillera à nouveau des personnes déficientes visuelles à son siège social et dans ses antennes régionales. Et dès le 29 juin, les activités de loisirs reprennent avec des clubs et des ateliers adaptés au déconfinement. L'association a mis en place une série de mesures strictes garantissant la sécurité de ses collaborateurs et de ses membres. Car il est grand temps de relancer l'accompagnement des personnes aveugles et malvoyantes dans les domaines de la mobilité, de la vie quotidienne, de l'emploi et de la formation.***

Depuis le 25 mai, les assistants sociaux, accompagnateurs et job coaches de la Ligue Braille ont repris leurs activités via des **visites domiciliaires**. Et dès lundi prochain, les **antennes régionales** de l'association et le **siège** de Bruxelles **rouvrent à leur tour**. Une grande majorité de ses bénéficiaires ayant 65 ans ou plus, l'association a prévu un protocole strict garantissant la sécurité de chacun. Ainsi, tous les entretiens auront lieu sur rendez-vous. Ces entretiens sont primordiaux car ils permettent de poursuivre ou d'entamer une **démarche vers l'autonomie plus que jamais nécessaire**.

À l'heure du déconfinement, **les mesures** mises en place dans les magasins, en rue, dans les files d'attente et les itinéraires à sens unique sont bien souvent **indéfectibles sans la vue**. De plus, **évaluer les distances relève du défi** lorsque l'on ne peut faire appel au toucher. Quant aux chiens guides et aux utilisateurs d'une canne blanche, ils sont entraînés à connaître leur parcours habituel par cœur et **les choses ont bien changé dans l'espace public**.

C'est dans ce contexte qu'une **bonne nouvelle** attend les membres de la Ligue Braille : **les activités de loisirs reprennent à partir du 29 juin !**

Le Service loisirs a mis la période du confinement à profit pour se réinventer. Il a concocté toute une série d'**activités ludiques adaptées au déconfinement et se tourne vers les nouvelles technologies**. Parallèlement aux traditionnels ateliers consacrés aux jeux, aux bricolages, aux débats et aux projections de films en audiodescription ; **la Ligue Braille propose désormais des clubs numériques virtuels**. Ils seront animés par l'un de nos experts, lui-même déficient visuel, assisté d'un modérateur. Il y sera question d'astuces pour rechercher des podcasts accessibles, de débats et de quizz. Alors que le nombre de participants est limité à 6 personnes pour les ateliers se déroulant sur place, les ateliers numériques pourront accueillir plus de monde.

Au-delà de l'activité même, ce sera l'occasion pour les participants de prendre des nouvelles les uns des autres, de tisser du lien avec leur réseau et bien sûr, d'échanger les derniers potins en toute sécurité.

La **bibliothèque** n'est pas en reste puisque les retraits sont à nouveau possibles sur rendez-vous et les envois postaux ont repris. La durée des prêts reste doublée et les initiatives « **Histoires au bout du fil** » et « **Un livre par semaine** » **continuent** pendant le déconfinement. Le quota des livres téléchargeables en ligne reste doublé.

Les **permanences téléphoniques des Services sociaux ont repris** leur horaires habituels d'avant confinement. Les job coaches, formateurs et conseillers en adaptations techniques travaillent également sur rendez-vous et dans certains cas, par visioconférence. Quant au **Centre de formation professionnelle**, il accueille ses stagiaires jusqu'au 26 juin avant un break estival d'un mois.

Enfin, le **BrailleShop** reste accessible à distance par téléphone et par e-mail. Le magasin est uniquement accessible sur rendez-vous.

# COMMUNIQUÉ

---

## Informations pratiques :

Vous êtes journaliste et désirez interviewer une personne aveugle ou malvoyante dans le cadre du déconfinement (locomotion, atelier virtuel ou sur place...) ? Contactez-nous.

Retrouvez toutes les infos relatives à l'accessibilité de nos différents Services [ici](#)

<b>Restez informés via :</b>	<b>Contact presse :</b>
<b>Le site web :</b> <a href="http://www.braille.be">www.braille.be</a>	Christine Stiennon
<b>Instagram :</b> <a href="https://www.instagram.be/liquebraille_asbl">www.instagram.be/liquebraille_asbl</a>	02 533 33 35 - 0492 800 692
<b>Facebook :</b> <a href="https://www.facebook.com/liquebraille">https://www.facebook.com/liquebraille</a>	<a href="mailto:christine.stiennon@braille.be">christine.stiennon@braille.be</a>
<b>Twitter :</b> <a href="https://twitter.com/liquebraille">https://twitter.com/liquebraille</a>	

À propos de la Ligue Braille : La Ligue Braille asbl soutient et accompagne gratuitement plus de 15 500 personnes aveugles et malvoyantes vers une plus grande indépendance dans la vie. En plus de l'aide proposée dans le cadre de la vie quotidienne et de l'accompagnement sur le marché du travail, la Ligue Braille organise aussi des activités de loisirs adaptées. La Ligue Braille est active dans toute la Belgique et son siège central est situé à Bruxelles. Elle emploie 134 personnes et 597 bénévoles. Plus d'informations : <https://www.braille.be>.